

Conseil d'Administration SYFFA

24 Septembre 2025 (matin)

Participants : Olivier LOUARN (HUWER), Alain CROZON (ACH), Jean Michel THION (RIVARD), Hervé PFALZGRAF (HAMMELMANN France), Antoine BURGER (KARCHER)

Pouvoirs : Nicolas GAUGAIN (HYDROVIDEO) pouvoir à Olivier LOUARN, Thomas GODART (KAISER France) pouvoir à Olivier LOUARN

Excusés : Fabrice LOUVET (MINIMAX), Lionel FANTI (BAROCLEAN), Rémi PLANQUOIS (VEBER Assainissement) ; David MINGUY (TIP GROUP), Dimitri SERRES (ENVIRMAT), Jérôme LECARDONNEL (SMR)

Participait à la réunion : Charles LE BOULANGER

Le Président Olivier LOUARN remercie les administrateurs présents à la visioconférence et propose d'aborder les différents points de l'ordre du jour.

1 - Travaux des 2 groupes de travail « action maintenue » et « surcharge des véhicules »

En préambule, le Président Olivier LOUARN souhaite rappeler qu'en 2024, le SYFFA avait proposé de diffuser aux adhérents prestataires de service un document intitulé « les indispensables pour travailler en sécurité avec un combiné hydrocureur ».

Ce document rappelait, comme son nom l'indique, les dispositifs présents sur un combiné hydrocureur pour travailler en sécurité et à titre d'exemple :

- Une action maintenue actionnée par l'opérateur pour la commande de mise en pression ou, pour la commande d'ouverture, de fermeture et de verrouillage du fond, ou pour la commande des enrouleurs HP
- L'interdiction de la conduite en surcharge sur les voies de circulation publique.

Lorsque Bernard NUCCI, Président du SNEA a proposé d'organiser une réflexion commune prestataires et équipementiers sur l'action maintenue et la surcharge des véhicules, les adhérents SYFFA ont répondu positivement à cette proposition.

Deux groupes de travail ont donc été créés avec, pour les équipementiers adhérents SYFFA :

- Hervé PFALZGRAF (HAMMELMANN France), Jean Michel AVICE (SMR) et Raphael FROGER (RIVARD) pour les travaux sur l'**Action maintenue**,

- Hamza KHALD (HUWER) et Raphael FROGER (RIVARD) pour les travaux concernant la **Surcharge des véhicules**.

Lionel FANTI et Fabrice LOUVET ont également souhaité participer aux travaux.

Afin de réunir l'ensemble des participants, la réunion prévue, en présentiel, le 19 septembre a été reportée le 4 novembre.

2 - Travaux du GT Aspiratrices Excavatrices

Les aspiratrices excavatrices, principalement utilisées sur les chantiers de travaux publics pour des opérations de terrassement par aspiration, interviennent également dans des conditions non prévues pour leur usage et notamment en milieu industriel où les opérations de pompage peuvent présenter des risques d'inflammabilité ou d'explosivité.

Comme, il n'existe pas de document technique sur l'utilisation « sécurisée » des aspiratrices excavatrices, la Commission Technique et Sécurité de MAIAGE a réuni un groupe de Travail réunissant un équipementier (RIVARD), des utilisateurs prestataires de service membres du SMI2D (SODI, SARP, MALEZIEUX Industries, ASPIRTEC), une entreprise utilisatrice (TOTAL), une entreprise de louage (TAPIR) et l'INRS.

Nous remercions Raphael FROGER de l'entreprise RIVARD qui participe aux travaux.

Ce document technique aura pour objectif d'apporter aux parties prenantes toutes les informations réglementaires et techniques relatives aux aspiratrices excavatrices installées sur véhicule porteur ainsi que les bonnes pratiques de prévention pour la préparation et la réalisation des opérations employant ces aspiratrices excavatrices.

3 - Congrès MAIAGE 2 et 3 octobre

Cette année, le SYFFA présentera lors des Assemblées Générales statutaires un résumé des principaux points du rapport Moral du Président et c'est Rémi PLANQUOIS, Vice-Président du SYFFA qui a accepté de le faire.

4 - Salon POLLUTEC 7 au 10 octobre

Le salon POLLUTEC est organisé à Lyon EUREXPO du 7 au 10 octobre 2025.

Comme lors des précédentes éditions, la plupart des adhérents SYFFA seront présents dans le secteur assainissement/hydrocurage situé dans le Hall 1 autour du stand MAIAGE.

Vous pourrez y retrouver les sociétés HUWER, MINIMAX, RIVARD, BAROCLEAN, MAGYAR, VEBER ASSAINISSEMENT, CI2P, KAISER, ASSAINIPIECES, HAMMELMANN France, KARCHER et TIP GROUP.

Les entreprises présenteront leurs nouveaux matériels et répondront aux questions techniques des visiteurs.

Les organisateurs du salon POLLUTEC (REED Exhibition) ont contacté les équipementiers SYFFA pour examiner la faisabilité d'un forum « filière mobilité ». Une visioconférence a été organisée mais REED Exhibition n'a pas donné suite à la proposition.

5 - Demandes d'adhésion (CI2P, HYDRO-CARS, SAFETY RISK)

Cette année, le syndicat a reçu 3 demandes d'adhésion qui ont été acceptés après consultation par email des administrateurs des 2 collèges.

Ce sont les entreprises :

- CI2P qui commercialise des tuyaux, plastiques, caoutchouc, des raccords industriels et des EPI.
- HYDRO-CARS qui distribue la marque KAISER et RIONED et effectue de la réparation de véhicules légers et poids lourds.
- Enfin, SAFETY RISK qui est un organisme de formation, de conseil et assistance technique dans les domaines QSE et le transport des matières dangereuses par voies terrestres (route, rail et fluvial)

Le Conseil d'Administration valide les adhésions au SYFFA de CI2P, HYDRO-CARS et SAFETY RISK.

6 - Validation des comptes (bilan et compte de résultat 2024)

Alain CROZON trésorier du syndicat précise que, concernant l'aspect financier du SYFFA, celui-ci est géré comme les autres syndicats de façon globale au niveau de la Fédération.

Les cotisations versées se répartissent comme les années précédentes de la façon suivante : reversement de 93% des cotisations à MAIAGE pour participation aux frais communs (salaires, loyers, charges, reprographie, etc ...) et les 7 % restant constituant les réserves propres au syndicat pour ses dépenses spécifiques.

Concernant le compte de résultat, les rentrées propres au syndicat pour 2024 se sont élevées à 1 136 € (1137 € en 2023).

Les dépenses ont principalement été consacrées en 2024 à la quote-part concernant la cotisation Afnor et aux frais de restauration soit 977 € (1060 € en 2023)

Concernant le bilan, l'excédent dégagé sur l'exercice s'élève à 159 € portant les réserves du syndicat à 10 545,44 € inscrites au passif de MAIAGE et décide d'affecter l'excédent de 159 euros au compte de report à nouveau créditeur.

7 - Questions diverses

Travaux mise à jour ED 784/819

Dans le cadre des travaux de la Commission Technique et Sécurité, un groupe de travail a été créé à la demande de l'INRS pour réviser les documents INRS ED 784 et 819 concernant l'utilisation du jet haute pression.

Raphael FROGER de l'entreprise RIVARD représente le SYFFA au sein de ce groupe de travail.

Alain CROZON (ACH), Antoine BURGER (KARCHER) et Hervé PFALZGRAF (HAMMELMANN France) ont demandé à participer également aux travaux de rédaction du nouveau document.

Le Groupe de travail a décidé d'élaborer un document ayant pour champ d'application les domaines de l'industrie (alimentaire, chimie, métallurgie, nucléaire, ...), du BTP, de l'hygiène immobilière et de l'assainissement, pour les activités concernant le nettoyage, le curage, le décapage, l'hydrodémolition, l'hydrodécoupe et le décalaminage.

Ce document présentera un descriptif d'une installation de projection d'eau et la présentation des risques ainsi que tous les équipements, stationnaires ou mobiles, permettant d'effectuer une opération par projection d'eau à une pression de sortie de pompe égale ou supérieure à 25 bar.

Sans autre point à l'ordre du jour, le Président Olivier LOUARN remercie les administrateurs et clos la séance.